



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B. P. 7
68171 RIXHEIM CEDEX
Téléphone: 03 89 64 59 59
Télécopie: 03 89 44 47 07
www.rixheim.fr

SECRETARIAT GENERAL
secretariat.general@rixheim.fr

Dossier suivi par :
Christelle JANDER

COMPTE – RENDU SUCCINCT

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 10 juillet 2017

Le lundi 10 juillet 2017 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Olivier BECHT, Maire.

Nombre de conseillers en fonction : 32

Nombre de conseillers présents : 19 (point 1 – points 3 à 11)
18 (point 2)

Procurations de vote :

M. Georges-Fabrice BLUM à M. Romain SCHNEIDER
M. Jean KIMMICH à M. Adriano MARCUZ
Mme Catherine MATHIEU-BECHT à M. Michel POCHON
Mme Bernadette CARRIERE à Mme Maryse LOUIS
M. Raphaël SPADARO à Mme Nelly ROSANA
Mme Valérie ANSELM à M. Richard PISZEWSKI
M. Jean-François GUILLAUME à Mme Béatrice TESSIER
M. Patrice NYREK à M. Laurent LUCIEN
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT à M. Philippe WOLFF
M. Ludovic HAYE à M. Francis FILLINGER
Mme Marie ADAM à Mme Rachel BAECHTEL
Mme Jalila ABASSI à M. Olivier BECHT

Absents :

M. Olivier BECHT (au point 2 ne prenant pas part au vote)
Mme Mariam CHAKRI

Secrétariat de séance assuré par :

Monsieur Olivier CHRISTOPHE, Directeur Général des Services, Secrétaire
Monsieur Adriano MARCUZ, Conseiller Municipal délégué, Secrétaire adjoint

Assistaient en outre à la séance :

2 journalistes (Alsace-DNA) – 3 auditeurs
M. Jean RENNO, Adjoint honoraire
M. Lucien WETTEL, président du Conseil des Aînés



ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide de nommer Monsieur Olivier CHRISTOPHE, Directeur Général des Services et Monsieur Adriano MARCUZ respectivement aux fonctions de secrétaire de séance et de secrétaire adjoint.

JURIDIQUE / FONCIER

2. Signature d'une convention de mise à disposition pour l'installation d'une permanence parlementaire

Sous la présidence de Madame Barbara HERBAUT, première Adjointe au Maire, Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend pas part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité** décide :

- d'autoriser Monsieur Olivier BECHT à installer sa permanence parlementaire dans les locaux de la Mairie 28 rue ZUBER,
- d'approuver la convention de mise à disposition des locaux communaux au profit de Monsieur Olivier BECHT, Député, conformément au projet annexé à la présente délibération,
- de fixer la redevance d'occupation conformément à l'avis des Domaines, à savoir :
 - du 10 juillet au 10 septembre 2017 : redevance de 450 €/mois
 - à compter du 11 septembre 2017 et jusqu'à la mise en service de l'annexe de la Commanderie : redevance de 380 €/mois
 - à compter de l'installation dans les bureaux de l'annexe de la Commanderie : 1000 €/mois.

La redevance sera révisable annuellement selon indice ILAT, dont la valeur est fixée à 1.12 au 1^{er} trimestre 2017. La première révision interviendra un an après la date d'installation dans les bureaux de l'annexe.

A ce montant s'ajoute une participation aux charges (eau, électricité, chauffage, ménage) : compte tenu des coûts excessifs pour l'individualisation des charges, une participation forfaitaire est fixée à 8% du loyer. Concernant le Salon des Lions, sa valeur locative a été évaluée à 345 € par mois ; le montant facturé variera en fonction de l'utilisation effective des biens.

Tous les autres frais (téléphone, affranchissement, poste informatique, etc...) sont à la charge du preneur.

- de charger Madame Barbara HERBAUT, Première Adjointe au Maire, de la signature de la convention ainsi que toutes les pièces à intervenir pour la bonne exécution de la présente décision.

ADMINISTRATION GENERALE

3. Désignation d'un président du groupe majoritaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de désigner Monsieur Olivier BECHT « président du groupe majoritaire ».

INTERCOMMUNALITE

4. Désignation d'un délégué au Comité du SIVOM de la Région Mulhousienne

Monsieur Ludovic HAYE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé délégué du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein du Comité du SIVOM de la Région Mulhousienne.

5. Désignation d'un délégué titulaire au Comité du Syndicat d'Eau du Canton de Habsheim

Monsieur Ludovic HAYE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé délégué titulaire du Conseil Municipal de la Ville de Rixheim au sein du Comité du Syndicat d'Eau du Canton de Habsheim.

6. Désignation d'un délégué titulaire au Comité du Syndicat Intercommunal de Habsheim et Environs

Monsieur Ludovic HAYE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est désigné délégué titulaire au sein du Comité du Syndicat Intercommunal de Habsheim et Environs (SIHE).

7. Adhésion de la Ville de Hésingue au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'approuver l'adhésion au Syndicat de la Ville de HESINGUE,
- d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la Ville de HESINGUE pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de SAINT-LOUIS,
- de demander à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

ENSEIGNEMENT

8. Retour à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires de Rixheim

Le Conseil Municipal, **par 24 voix pour et 5 abstentions** décide d'émettre un avis favorable pour un retour immédiat à la semaine de quatre jours selon les horaires joints à la délibération.

PERSONNEL

9. Modification à l'état des emplois

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité** décide :

- d'approuver les créations et suppression de poste détaillées dans le tableau ci-dessus ainsi que l'état des emplois modifié au 1^{er} août 2017 joint en annexe.
- de le charger ou son Adjointe déléguée de la régularisation de la situation administrative y relative.
- d'inscrire au budget 2017 et suivants les crédits correspondants.---

10. Informations du Maire et des Adjoint

11. Divers

♦♦♦

La séance du Conseil Municipal est levée à 19 h 35

Fait à RIXHEIM, le 11 juillet 2017

Le Maire : 
 Olivier BECHT

Affiché le :
Retiré le :